



SFAMA News

Édition 02/2019

TABLE DE MATIÈRES



Sous la loupe	Le développement durable, moteur de croissance et d'innovation	4
Latest news	Deadlines coming up!	5
	Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers	5
Marché des fonds	Chiffres clés sur les affaires internationales de fonds	6
	Baisse des actifs gérés dans les banques suisses	8
	Marché suisse des fonds 2019	8
	Le marché suisse des ETF en 2019	10
	SFAARI®	10
	Analyse de l'efficacité des domiciles de fonds	11
	Chiffres-clés de la place financière suisse	11
Contexte national	LSFin/LEFin	12
	L-QIF	12
	Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur la nouvelle ordonnance relative à la loi sur la surveillance des marchés financiers	13
	Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur les ordonnances relatives à la RFFA	13
	RFFA – suppression des pratiques fédérales concernant les sociétés principales et les Swiss Finance Branches	13
	Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur l'amélioration du cadre juridique régissant la blockchain et la TRD	13
	Le Conseil fédéral va élaborer une loi au sujet des trusts suisses	13
	La Banque nationale introduit le taux directeur de la BNS	14
	Autorisation FinTech et «bac à sable»: adaptation des circulaires de la FINMA	14
	La FINMA rejoint le NGFS	14
	Vers un cloud banking sécurisé: le Guide de l'ASB publié	14
	Le Parlement souhaite mettre en place un «frein à la réglementation»	14
	Secrétariat d'État aux questions financières internationales	14

Contexte international	ESAs on PRIIPs KID: Amendment proposed	15	
	ESMA on ELTIF: Consultation on technical standards	15	
	ESMA on AIFMD: Q&A update	15	
	ESMA on benchmark disclosure for UCITS: Q&A update	15	
	ESMA's first pan-EU overview	15	
	ESMA's consultation: Liquidity stress test guidelines for investment funds	16	
	ESMA's technical Advice: Sustainable Finance	16	
	EU-Finanzaufseher sollen mehr Macht bekommen	16	
	European banks support EU priorities in Sustainable Finance	16	
	ESMA creates network on sustainability regulation	16	
	Gestion d'actifs	Swiss Asset Managers' Survey	17
	La SFAMA en interne	Membres	20
		Commissions d'experts	20
Manifestations à venir		21	
Vu pour vous	Friends of Funds	22	
	Aktiv-Passiv-Debatte: Morningstar vergleicht Endabrechnungen	22	
	Morningstar publishes 'Guided Tour' of Europe's ETF market	23	
	Fonds: l'offensive des indices	23	
	Europas stärkste Asset-Management-Marken	23	
	Étude: un tiers des postes du secteur des fonds devraient disparaître à cause de la numérisation	23	
	New EFAMA / ALFI brochure	23	
	BVI: Leitfaden für Cybersicherheit erstellt	23	
	SSF publishes Swiss Sustainable Investment Market Study 2019	23	
	Enquête de Natixis sur l'investissement responsable: les investisseurs veulent le meilleur des deux mondes	24	
	ESG: The changing climate of investment advice	24	
	Recueil Informations fiscales de l'AFC	24	
	FATCA – New GAO Report on Foreign Asset Reporting	24	
Impressum	Des informations et adresses utiles	25	



SOUS LA LOUPE

Le développement durable, moteur de croissance et d'innovation

Le développement économique durable est l'un des principaux moteurs de croissance et d'innovation dans le secteur de la finance suisse. Les banques, les gestionnaires d'actifs et les assurances entrevoient dans ce domaine d'activité un potentiel considérable. Il s'agit désormais de savoir non pas si le développement durable doit s'appliquer dans le secteur, mais de quelle façon.

L'orientation vers le développement durable dans le domaine de la finance fait en outre partie intégrante des conditions cadres devant être définies par les milieux politiques et les autorités pour la place économique helvétique. Elle pourrait devenir un facteur essentiel pour un positionnement encore plus offensif de la Suisse, notamment dans le cadre de la promotion de ses établissements financiers à l'international.

Les autorités et le secteur de la finance sont globalement d'accord sur le fait que la place financière suisse doit accorder une plus grande importance au développement durable, lequel doit devenir un élément central du modèle commercial. Cette évolution doit s'effectuer sur la base du volontariat et d'incitations plutôt qu'au moyen de prescriptions réglementaires. Cela signifie également que le secteur peut et doit contribuer à la satisfaction des obligations de la Suisse dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat et de l'Agenda 2030 de l'ONU. Il faut aussi soutenir la Confédération dans sa mission qui consiste à faciliter l'élaboration de bases méthodologiques. Des bases et instruments harmonisés à l'échelle internationale constituent une condition préalable déterminante pour évaluer le degré de réalisation des objectifs.

Le développement des opérations financières durables en Suisse vise avant tout à favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises. Un centre de compétences en la matière devrait bientôt voir le jour. La place financière helvétique doit pouvoir se distinguer également dans ce domaine. La priorité va aux mesures soutenant la «suissitude» et la capacité d'innovation, notamment parce que d'autres pays misent d'ores et déjà sur le développement durable (p. ex. avec les «green bonds»). D'un autre côté, la Suisse ne doit pas faire cavalier seul lors de la fixation de valeurs de référence, et en particulier lors du développement d'une taxonomie de la durabilité. En effet, notre marché est trop petit pour que nos définitions s'imposent également à l'international. Il convient donc d'élaborer ces normes conjointement avec d'autres pays.

L'objectif est que l'ensemble du secteur financier garantisse un certain niveau de qualité en matière de développement durable. Les associations professionnelles doivent donc montrer aux petites et moyennes entreprises du secteur quels bénéfices elles peuvent en tirer.

Markus Fuchs,
Directeur de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA



LATEST NEWS

Deadlines coming up!

Nous publions sous cette rubrique certains délais d'importance. Cette énumération visant à faciliter la planification du travail ne prétend toutefois pas être exhaustive.

Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers (1er janvier 2016 – 31 août 2020)

Les dispositions transitoires de l'Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers du 25 novembre 2015 se trouvent dans le titre 4 de OIMF. Lorsqu'elles ne prévoient rien de spécifique, les nouvelles règles s'appliquent depuis leur entrée en vigueur, au 1er janvier 2016.

MARCHÉS DES FONDS

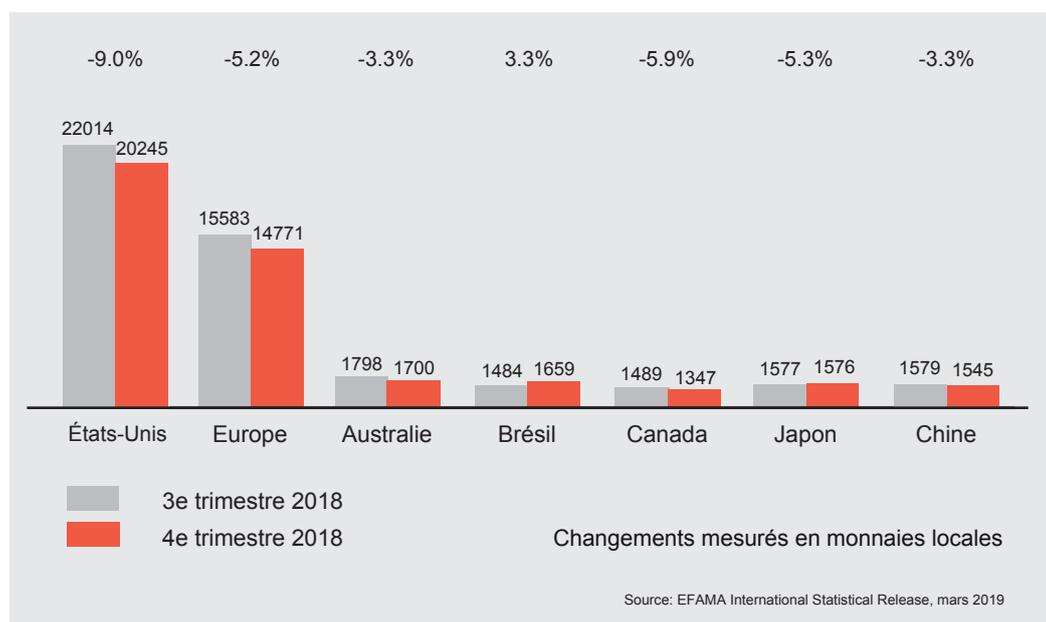
Chiffres clés sur les affaires internationales de fonds de placement

Contre toute attente, la fortune des fonds investie dans le monde a fortement diminué au quatrième trimestre de l'année précédente. Fin décembre 2018, le volume de fonds recalculé atteignait 44 000 milliards d'euros, soit une baisse de 5,7% sur une base trimestrielle (-0,7% sur une base annuelle), dont 3200 milliards d'euros de fonds de fonds. L'European Fund and Asset Management Association (EFAMA) et The International Investment Funds Association (IIFA) ayant intégré en 2014 de nouveaux types de fonds tels que les ETF, les fonds institutionnels et les produits de couverture à leur univers d'analyse, on a assisté à une formidable extension du volume de fonds et du nombre de produits. Une comparaison directe n'est donc désormais possible qu'avec les chiffres de début 2015.

Une évolution de la fortune de fonds mondiale négative

En euros, seul le Brésil s'est trouvé en zone positive au 4e trimestre 2018. Durant le trimestre sous revue, le dollar s'est légèrement déprécié par rapport à l'euro, ce qui ne s'est quasiment pas reflété dans les résultats. Fin décembre 2018, la fortune des fonds outre-Atlantique se situait encore juste au-dessus de la barre des 20 000 milliards d'euros, tandis que sur notre continent, selon le dernier rapport de l'EFAMA, ce chiffre était de 14 800 milliards d'euros.

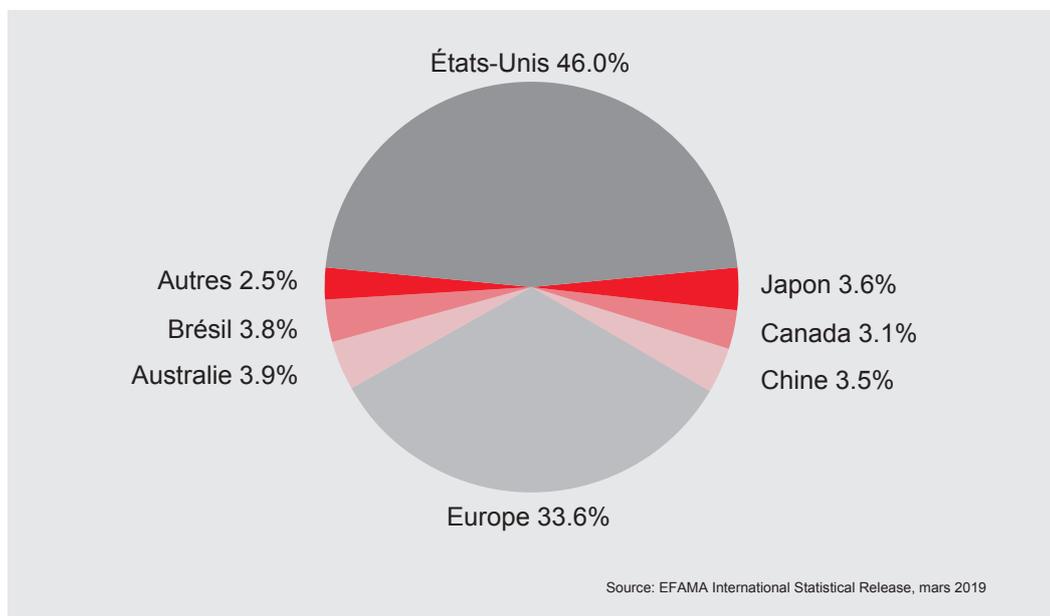
Évolution de la fortune des fonds de placement par régions durant le 4e trimestre 2018 (en mrd d'euros)



Peu de changements au niveau international

Si l'on compare les valeurs établies par l'EFAMA, la part des États-Unis et de l'Europe dans la fortune mondiale investie en fonds fin décembre 2018 était relativement stable. L'Australie (3,9%) a pu se maintenir en 3e position, même si son avance sur le suivant – ce trimestre, de nouveau le Brésil (3,8%) – reste très faible.

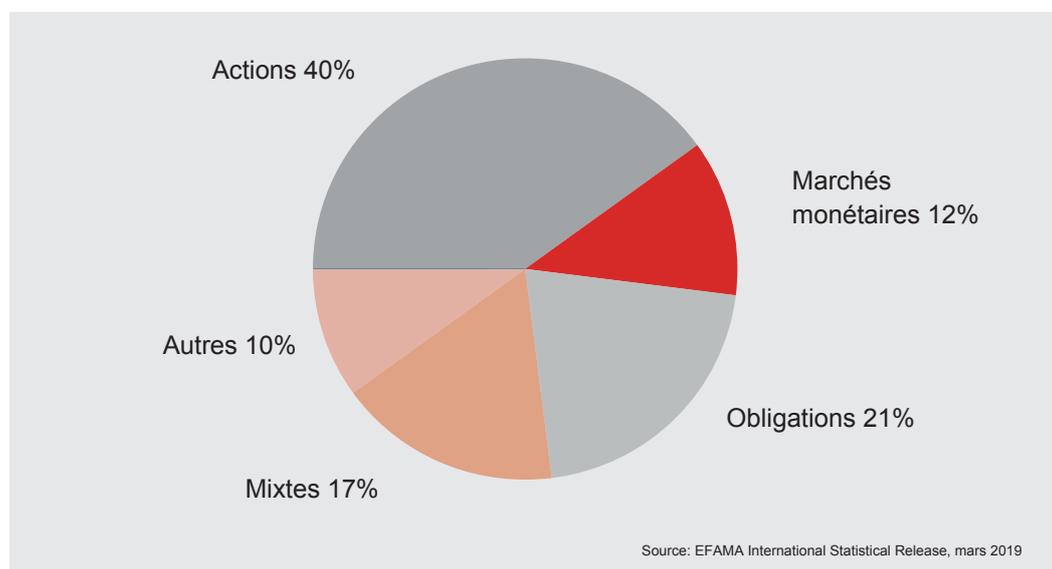
Composition des placements en fonds par régions le 31.12.2018



Env. 17 600 milliards d'euros investis dans des fonds en actions fin 2018

Le volume mondial des actifs placés dans des fonds en actions s'élevait à 17 600 milliards d'euros dans le monde, soit plus de trois fois celui de la fortune détenue dans des fonds du marché monétaire (environ 5300 milliards d'euros). Les fonds obligataires ont augmenté sur l'année d'environ 200 milliards d'euros, pour atteindre 9300 milliards. Fin 2018, quelque 40% de l'encours mondial étaient investis dans des fonds en actions, ce qui correspond à une baisse de deux points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Suivant l'évolution des cours de la Bourse, les fonds mixtes ont perdu de leur valeur à cause des actions, tandis que les fonds du marché monétaire ont gagné 1 point de pourcentage.

Placements mondiaux de fonds par catégories à fin 2018



Pas moins de 131 984 fonds dans le monde

Fin 2018, l'univers de fonds recensé par l'EFAMA comptait au total 131 984 fonds, soit une augmentation de 5944 produits par rapport à l'année précédente.

Une année mitigée pour l'Europe

L'année civile écoulée peut être qualifiée de moyenne pour le secteur européen des fonds. Après une légère baisse au premier trimestre, le volume des fonds a pris l'ascenseur, battant des records historiques tant fin juin que fin septembre. Il a ensuite souffert du quatrième trimestre chaotique enregistré par les Bourses.

Baisse des actifs gérés dans les banques suisses

Au cours de l'année passée, les portefeuilles de titres dans les dépôts de clients des banques suisses ont augmenté jusqu'à fin octobre et dépassé le seuil des 6000 milliards de francs, avant de connaître un fort recul. Fin décembre 2018, les valeurs s'élevaient à 5790 milliards de francs selon les statistiques de la Banque nationale suisse (BNS), soit 6,2% de moins qu'en début d'année encore. Depuis, les portefeuilles ont repris du poil de la bête: ils s'élevaient fin mars à 6280 milliards de francs. Conformément aux statistiques de la BNS de mai 2019, la part de l'étranger dans l'ensemble des portefeuilles de dépôt était légèrement inférieure à 50%, ce qui correspond environ au niveau de l'année précédente.

Comparaison des portefeuilles de fonds

Si l'on compare les portefeuilles de fonds, on constate des tendances similaires entre les clients de dépôt suisses et étrangers. Entre le début de l'année et fin mars 2019, la fortune investie dans les fonds par des clients suisses a augmenté de 127 milliards de francs pour s'élever à 1419 milliards (+9,8%), et celle investie par des clients étrangers a gagné 32 milliards pour s'établir à 863 milliards (+3,9%).

Évolution contraire des quotes-parts des titulaires de dépôts suisses et étrangers

Les quotes-parts des clients de dépôt suisses ont légèrement augmenté au cours de l'année, atteignant environ 44,7% fin mars. Pour les clients de dépôt étrangers, elles ont diminué en cours d'année, passant de 28,9 à 27,8%. Ce sont toujours majoritairement des Suisses qui possèdent des fonds de droit suisse dans leur dépôt; les quelque 910 milliards de francs détenus représentent plus de 64% du volume des placements collectifs. Les investisseurs étrangers continuent dans l'ensemble d'éviter ce type de fonds (les valeurs s'élèvent à environ 8,6%, les quotes-parts sont stables). L'augmentation du volume de 32 milliards de francs sur une base annuelle a concerné principalement des fonds étrangers.

Marché suisse des fonds 2019

Swiss Fund Data AG, filiale de la SFAMA et de SIX Swiss Exchange AG, s'associe à Morningstar Switzerland GmbH pour publier depuis 2014 de nouvelles statistiques sur le marché suisse des fonds de placement. Les données de marché des deux entreprises sur les fonds sont fusionnées et publiées par Swiss Fund Data sous la forme de statistiques publiques du marché et d'un abonnement statistique mensuel. L'offre est complétée par les commentaires de marché réguliers de la SFAMA, qui résument l'évolution du marché suisse des fonds de placement.

Un volume de fonds de quelque 1128,8 milliards de francs

Fin mars 2019, les statistiques sur le marché suisse des fonds affichaient un volume total d'environ 1128,8 milliards de francs. Ce résultat est supérieur de 87,5 milliards de francs au volume du trimestre précédent (soit une hausse de 8,4%). Ces chiffres, qui reposent sur la liste d'autorisation de la FINMA, englobent tous les fonds de droit suisse ainsi que tous les fonds étrangers autorisés à la distribution en Suisse, y compris leurs classes de parts institutionnelles.

Évolution de la fortune des fonds depuis janvier 2019

Catégorie	Volume 31.12.18	Volume 31.03.19	Évolution
Actions	413.3	476.3	+ 63.0
Obligations	341.1	350.2	+ 9.1
Marché monétaire	91.6	97.9	+ 6.3
Strategie de placem.	119.4	128.4	+ 9.0
Autres	2.3	2.3	0.0
Matières premières	22.4	22.7	+ 0.3
Placements alternatifs	16.0	15.8	- 0.2
Immobilier	35.2	35.2	0.0
Total marché Suisse	1'041.3	1'128.8	+ 87.5

Source: Swiss Fund Data / Morningstar (chiffres en mrd de CHF)

Répartis par catégories de placements, les fonds en actions conservent la 1^{re} place, avec plus de 42%, suivis des fonds obligataires (environ 31%), puis toujours par les fonds de diversification des actifs (environ 11,4%).

84 fonds supplémentaires

Après une nouvelle baisse en 2012 du nombre de fonds de placement créés selon le droit suisse, une nette inversion de tendance a pu être constatée dès 2013, corroborée par une augmentation supplémentaire en 2018, avec 84 produits. À ce jour, 1731 produits de droit suisse sont enregistrés auprès de la FINMA, dont 19 sociétés en commandite pour les placements collectifs de capitaux.

Le nombre de fonds autorisés à la distribution s'élevait à 9910 produits fin mars. Il a donc progressé de 86 produits par rapport au trimestre précédent, et de 500 sur une base annuelle, une évolution due notamment aux fonds étrangers (surtout ceux domiciliés au Luxembourg). Le Luxembourg et l'Irlande sont parvenus à consolider davantage leur position de leaders en matière de domiciliation de fonds.

Évolution du nombre de fonds par catégorie ou domicile de fonds

Catégorie de fonds / Domicile de fonds	À la fin décembre 2018		À la fin mars 2019		Variation en année 2019	
Fonds Suisses	1726	(769)	1731	(771)	+ 5	(2)
Ste en comman. p. pl. coll.	19	(19)	19	(19)	+ 0	(0)
Fonds en valeurs mobilières	136	(0)	138	(0)	+ 2	(0)
Autres fonds en invest. trad.	1455	(702)	1460	(704)	+ 5	(2)
Autres fonds en invest. alter.	50	(21)	48	(21)	- 2	(0)
Fonds immobiliers	66	(27)	66	(27)	+ 0	(0)
Fonds étrangers	8098		8179		+ 81	
Luxembourg	5409		5473		+ 64	
Irlande	1857		1909		+ 52	
Autres pays	832		797		- 35	
Total F. CH et étrangers	9824	(769)	9910	(771)	+ 86	(2)

(entre parenthèses: fonds pour investisseurs qualifiés)

Source: FINMA

Le marché suisse des ETF en 2019

L'an passé, les ETF ont permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 100,5 milliards de francs à la Bourse suisse, ce qui correspond à une baisse de 15,9 milliards de francs par rapport à l'année précédente. Au premier trimestre de l'année en cours, le chiffre d'affaires avait toutefois déjà atteint les 28,6 milliards de francs, ce qui laisse présager de nouveaux records. La popularité de ces produits reste extrêmement forte.

Le nombre de produits autorisés a également continué d'augmenter: 1470 ETF de 25 prestataires étaient cotés fin mars 2019 à la SIX Swiss Exchange. 18 teneurs de marché («market makers») garantissent actuellement, outre des liquidités, des écarts acceptables entre les cours acheteur et vendeur. En matière d'allocation d'actifs, la majorité des ETF se concentre toujours sur les actions (1022 produits), puis sur les obligations (327 produits) et enfin sur les matières premières (99 produits).

Les résultats montrent d'une part que le nombre de transactions est passé de 53 000 en 2003 à environ 1,06 million en 2018 (contre environ 1,02 million en 2017). En parallèle, le montant moyen des transactions, qui se montait auparavant à quelque 155 000 francs, a chuté à 94 400 francs (contre 114 231 francs en 2017). Il est plus intéressant à cet égard de prendre en compte la médiane, qui a chuté, sur la période citée, de 29 964 à 12 907 francs (autrement dit une moitié affichait un volume inférieur, et l'autre un volume supérieur).

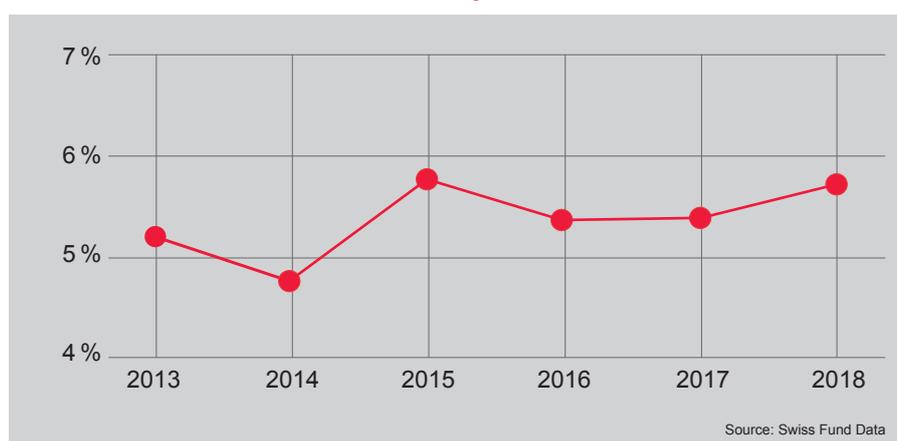
SFA ARI®

Afin de permettre la comparaison d'un produit à l'autre entre les rendements effectifs des fonds immobiliers suisses cotés en bourse, la SFAMA a lancé en 2012 l'indicateur SFA ARI®. S'appuyant sur le ratio des rendements de placement, celui-ci est calculé chaque trimestre (janvier, avril, juillet, octobre) par Swiss Fund Data AG sur la base des différents rapports annuels.

L'univers de fonds est constitué des fonds immobiliers cotés à la SIX Swiss Exchange et effectuant des placements immobiliers directs en Suisse, en tant que pays d'investissement exclusif. Les fonds de fonds ou les fonds suisses qui investissent directement à l'étranger en sont exclus.

Le rendement de placement actuel du SFA ARI® est indiqué à 5,78%. La valeur calculée, qui repose sur les rapports de gestion au 31 décembre 2018, est légèrement supérieure à celle établie trois mois plus tôt (0,20 point de pourcentage). L'évaluation intègre 32 fonds immobiliers, pour une fortune nette de fonds d'environ 35,5 milliards de francs.

Évolution de l'indice SFA ARI® depuis 2013



Analyse de l'efficacité des domiciles de fonds

À en croire une étude menée par e-fundresearch.com, les États-Unis constituent non seulement le domicile de fonds présentant de loin le plus fort volume au monde, mais aussi celui qui enregistre le plus gros volume moyen de fonds (1,75 milliard d'euros). Qu'en est-il des domiciles de fonds germanophones?

Selon l'association mondiale des fonds ICI Global, fin 2018, 20 200 milliards d'euros était gérés dans le cadre de fonds domiciliés aux États-Unis. Le Luxembourg, principal domicile de fonds européen, ne recensait qu'un cinquième du volume des États-Unis (4000 milliards d'euros). Le volume enregistré en Allemagne était près de dix fois inférieur à celui des États-Unis (2000 milliards d'euros), celui de la Suisse plus de 42 fois inférieur (479 milliards d'euros), et celui de l'Autriche environ 117 fois inférieur (173 milliards d'euros).

Outre le volume absolu, qui dépend clairement de la taille et surtout de la puissance économique du pays, l'efficacité du domicile de fonds joue un rôle essentiel, d'autant plus que la concurrence, la réglementation et donc la pression sur les coûts ne cessent de s'accroître. Afin de disposer d'un indicateur facilement compréhensible, e-fundresearch.com a calculé la moyenne (arithmétique) du volume de fonds en s'appuyant sur les statistiques établies par ICI Global pour 46 pays de domicile. Comme indiqué précédemment, ce chiffre s'élève à 1,75 milliard d'euros aux États-Unis (pour quelque 11 600 fonds). Parmi les pays germanophones, c'est la Suisse qui présente la meilleure efficacité, avec un volume moyen de 516 millions d'euros. À l'échelle internationale, notre pays occupe donc la quatrième place derrière les États-Unis, les Pays-Bas et la Suède. L'Allemagne (314 millions d'euros) figure elle aussi dans le top 10 mondial, tandis que l'Autriche se situe en milieu de classement (24^e place), avec un volume moyen de près de 86 millions d'euros.

Chiffres-clés de la place financière suisse

Le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales publie deux fois par an les derniers chiffres clés concernant la place financière suisse. Publiés jusqu'à présent sous la forme d'un document à télécharger sur Internet, ces chiffres clés pourront désormais être aussi commandés gratuitement sous la forme d'un dépliant, en format de poche.

<http://www.sif.admin.ch>

Documentation

CONTEXTE NATIONALE

LSFin/LEFin

Le délai de consultation relatif à l'OSFin et à l'OEFin a pris fin le 6 février. Quelque 150 prises de position ont été transmises. Le Conseil de Direction de la SFAMA a déposé la sienne auprès du Département fédéral des finances (DFF) dans les délais impartis. Vous la trouverez sous le lien suivant:

www.sfama.ch/fr/regulation/centre-lsfin-lefin/consultations/prise-de-position?set_language=fr

Questions en suspens

De nombreuses questions doivent à présent être clarifiées, notamment en ce qui concerne les délais transitoires. Il existe en effet un risque de lacunes dans le cadre du passage de la LPCC à la LEFin et à la LSFin (règles de conduite, contrats de distribution, registre des conseillers, etc.). La question de la qualification de la distribution de fonds comme prestation financière dans la LEFin n'a pas non plus été définitivement tranchée. Il en va de même pour d'autres aspects relatifs à l'obligation d'établir un prospectus pour les fonds ainsi qu'aux détails du registre des conseillers.

Calendrier

La publication des versions finales de l'OSFin/OEFin ainsi que de l'OPCC est prévue pour l'automne 2019. Les textes devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Une fois les ordonnances fédérales adoptées, on passera à l'audition publique relative aux ordonnances de la FINMA correspondantes, qui devraient prendre effet à l'été 2020. Il s'agira ensuite d'adapter l'autorégulation de la SFAMA. Il apparaît que le calendrier extrêmement ambitieux ne laissera que peu de temps au secteur des fonds pour mettre en œuvre ces changements, qui toucheront des éléments centraux. Le DFF doit donc trouver des solutions, d'autant plus qu'un grand nombre de points ne pourront être cla-

rifiés que quand les versions finales des ordonnances fédérales seront disponibles.

L-QIF

À l'échelle internationale, les fonds suisses constituent rarement le premier choix des investisseurs, en particulier dans le domaine des placements alternatifs réservés aux professionnels. En raison du temps et des coûts élevés nécessaires à l'obtention d'une autorisation pour ces produits, même les clients suisses privilégient souvent les placements collectifs de capitaux étrangers. Le L-QIF doit donc constituer une alternative innovante aux fonds suisses.

L'idée

La motion est axée sur la mise à disposition d'un fonds de placement collectif flexible selon le droit suisse, qui pourrait être instauré beaucoup plus rapidement et à bien moindre coût grâce à la suppression de l'autorisation de la FINMA. Ce produit, qui ne sera accessible qu'aux investisseurs qualifiés au sens de la loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC), offrira toutefois les garanties de qualité et de sécurité usuelles. Pour s'en assurer, il faut que le gestionnaire d'un fonds organisé selon le droit des sociétés (SCmPC, SICAV et SICAF) ou la direction d'un fonds contractuel soit un établissement soumis à la surveillance de la FINMA. Les placements collectifs de capitaux réservés aux investisseurs qualifiés seront en principe toujours soumis à autorisation. Le L-QIF ne constituera qu'une option supplémentaire pour les investisseurs qualifiés qui souhaitent renoncer à la double surveillance (institut et produit).

Calendrier

Après s'être penché sur la question, le Conseil fédéral a chargé, le 5 septembre 2018, le DFF de

présenter un projet de révision de la loi. L'idée bénéficie également d'un large soutien au sein du Parlement. Une motion à ce sujet déposée par le conseiller aux États Ruedi Noser a été acceptée à une très large majorité par le Conseil des États en septembre 2018 puis par le Conseil national en mars 2019. Le projet de L-QIF a ainsi avancé bien plus rapidement qu'il n'est de coutume en Suisse, si bien que le Conseil fédéral devrait lancer avant la pause estivale la consultation relative à la révision de la LPCC. Si tout se passe comme prévu, de premiers L-QIF pourront être commercialisés dès 2021.

Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur la nouvelle ordonnance relative à la loi sur la surveillance des marchés financiers

Lors de sa séance du 1^{er} mai 2019, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur la nouvelle ordonnance relative à la loi sur la surveillance des marchés financiers (LFINMA). Le projet d'ordonnance précise les tâches de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur le plan international, son rôle et ses activités de réglementation ainsi que sa collaboration avec le Département fédéral des finances.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-74867.html>

Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur les ordonnances relatives à la RFFA

Lors de sa séance du 10 avril 2019, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur les ordonnances d'exécution de la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Si la RFFA est acceptée lors de la votation populaire du 19 mai 2019, ces ordonnances devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2020, en même temps que la loi. La consultation dure jusqu'au 17 juillet 2019.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-74642.html>

RFFA – suppression des pratiques fédérales concernant les sociétés principales et les Swiss Finance Branches

Les pratiques fédérales concernant les sociétés principales et les Swiss Finance Branches seront supprimées le 1^{er} janvier 2020. Le Conseil fédéral en a été informé le 22 mai 2019.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-75158.html>

Communication de l'AFC:

<https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/allgemein/steuerinformationen/dienstleistungen/mitteilungen.html>

Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur l'amélioration du cadre juridique régissant la blockchain et la TRD

Lors de sa séance du 22 mars 2019, le Conseil fédéral a ouvert la consultation concernant l'adaptation du droit fédéral aux évolutions de la technologie des registres électroniques distribués (Distributed ledger technology). Il entend ainsi augmenter la sécurité juridique, supprimer les obstacles qui entravent les applications fondées sur la technologie des registres distribués (TRD) et limiter les risques d'abus. Le projet vise à apporter des améliorations supplémentaires au cadre réglementaire applicable à la TRD en Suisse, notamment dans le domaine financier. La consultation se terminera à la fin du mois de juin 2019.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-74420.html>

Le Conseil fédéral va élaborer une loi au sujet des trusts suisses

Le Conseil fédéral doit poser les bases légales des trusts suisses, car ceux-ci ne sont pour l'instant pas prévus par l'ordre juridique suisse.

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20183383>

La Banque nationale introduit le taux directeur de la BNS

La Banque nationale a introduit le 13 juin son propre taux directeur (taux directeur de la BNS). Désormais, elle prend et communique ses décisions de politique monétaire en fixant le niveau de ce taux. Le taux directeur de la BNS remplace la marge de fluctuation assignée au Libor à trois mois et est actuellement de -0,75%.

https://www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre_20190613/source/pre_20190613.fr.pdf

La FINMA rejoint le NGFS

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA rejoint le Network for Greening the Financial System (NGFS). Ce réseau d'autorités de surveillance et de banques centrales internationales s'engage pour une prise en compte des risques climatiques et environnementaux dans le secteur financier.

<https://www.finma.ch/fr/news/2019/04/20190417-mm-beitritt-ngfs/>

Autorisation FinTech et «bac à sable»: adaptation des circulaires de la FINMA

L'introduction de la nouvelle autorisation FinTech ainsi qu'une révision des dispositions sur le «bac à sable» requièrent certaines adaptations des circulaires de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les entreprises au bénéfice d'une autorisation FinTech profitent en particulier d'audits moins poussés.

<https://www.finma.ch/fr/news/2019/03/20190315-mm-fintech/>

SFI: Mécanisme de contrôle EAR

L'arrêté fédéral concernant le mécanisme de contrôle permettant de garantir la mise en œuvre conforme à la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec les États partenaires sera appliqué pour la première fois cet automne. En vertu de celui-ci, le Conseil fédéral doit examiner avant le premier échange de données si les États partenaires remplissent effectivement les normes en matière d'échange automatique de renseignements, afin d'écarter les ultimes doutes et incertitudes quant à leur fiabilité. Si l'examen révèle qu'un État partenaire ne respecte pas les normes, le Conseil

fédéral peut suspendre l'échange de données. Consulté sur les résultats des examens, le Parlement participe à la procédure.

<https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/fokus/pruefmechanismus-aia.html>

Vers un cloud banking sécurisé: le Guide de l'ASB publié

Les banques suisses s'intéressent vivement au cloud computing. Toutefois, en raison des incertitudes qui demeurent sur certains aspects légaux et réglementaires, elles hésitent encore à migrer leurs données vers le cloud. Conjointement avec des établissements membres, des sociétés d'audit et des prestataires, l'ASB a donc élaboré un Guide qui formule des recommandations visant à faciliter le recours au cloud computing. Ce Guide est publié avec une vidéo explicative sur le cloud banking.

https://www.swissbanking.org/fr/medias/positions-et-communiqués-de-presse/vers-un-cloud-banking-securise-le-guide-de-l2019asb-ouvre-la-voie?set_language=fr

Le Parlement souhaite mettre en place un «frein à la réglementation»

Les nouvelles lois qui occasionnent des coûts élevés et de nombreuses démarches doivent désormais être adoptées à la majorité qualifiée par le Parlement. Après le Conseil national, le Conseil des États a lui aussi approuvé (par 25 voix contre 16) une motion en ce sens. Les opposants au projet ont argué que réduire la bureaucratie au moyen de la bureaucratie n'était pas une solution adéquate. La majorité a toutefois estimé qu'un «frein à la réglementation» était nécessaire et que les mesures prises jusqu'ici ne suffisaient pas.

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20163360>

Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI)

La «SFI Newsletter» vous informe régulièrement sur les dossiers actuels du Secrétariat d'État aux questions financières internationales. Elle paraît trois à quatre fois par an en français et en allemand.

<http://www.sif.admin.ch>
Documentation

CONTEXTE INTERNATIONALE

ESAs on PRIIPs KID: amendment proposed

On 8 March, the European Supervisory Authorities (ESAs) submitted to the European Commission (EC) draft regulatory technical standards (RTS) to amend the Delegated Regulation covering the rules for the Key Information Document (KID) for Packaged Retail and Insurance-based Investment Products (PRIIPs). The amendment clarifies the application of the KID to investment funds where these are offered as underlying investment options to a PRIIP. The amendment follows a recent decision by the European co-legislators to defer the application of the KID to these investment funds by two years from the end of this year until the start of 2022.

Draft RTS

<https://www.esma.europa.eu/document/priips-rtis-amendment>

ESMA on ELTIF: consultation on technical standards

On 28 March, the European Securities and Markets Authority (ESMA) opened a public consultation regarding draft supervisory technical standards under the European Long-Term Investment Fund (ELTIF) Regulation. The consultation is open for feedback until 29 June. The draft supervisory technical standards are to determine, among other things, the costs disclosure and the facilities available to retail investors.

Consultation

https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma344689_-_consultation_on_eltif_rts_3.pdf

ESMA on AIFMD: Q&A update

On 29 March, ESMA updated its Questions and Answers (Q&A) on the application of the Alternative Investment Fund Managers Directive (AIFMD), adding two new Q&As on the calculation of leverage under AIFMD.

Q&A

https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma3432352_qa_aifmd.pdf

ESMA on benchmark disclosure for UCITS: Q&A update

On 29 March, ESMA issued an updated version of its Q&A regarding the application of the Undertakings in Collective Investments in Transferable Securities (UCITS) Directive clarifying the UCITS KIID benchmark and past performance obligations.

Q&A

<https://www.esma.europa.eu/press-news/esma-news/esma-qas-clarify-benchmark-disclosure-obligations-ucits>

ESMA's first pan-EU overview

On 4 April, ESMA issued its first annual report on sanctions imposed by national competent authorities (NCAs). Under the UCITS Directive, NCAs can impose sanctions for infringements of its provisions, e.g. the obligations regarding management companies and the depositary as well as the obligations concerning information to be provided to investors. There are more than 29,000 UCITS funds in the EU with over EUR 8 trillion in assets under management between them.

Annual report

https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma3445651ucis_sanction_report.pdf

ESMA consultation: liquidity stress test guidelines for investment funds

On 8 April, ESMA published the responses received to its consultation on draft guidelines on liquidity stress testing for investment funds.

Responses:

<https://www.esma.europa.eu/press-news/consultations/consultation-draft-guidelines-liquidity-stress-test-investment-funds#TODO>

ESMA technical advice: sustainable finance

On 3 May, ESMA published its technical advice to the EC on sustainable finance initiatives to support the EC's Sustainability Action Plan in the areas of investment services and investment funds. It covers the integration of sustainability risks and factors relating to environmental, social, and good governance considerations with regard to investment firms and investment funds into the Markets in Financial Instruments Directive II (MiFID II), the AIFMD, and the UCITS Directive.

Technical advice

<https://www.esma.europa.eu/press-news/esma-news/esma-submits-technical-advice-sustainable-finance-european-commission>

EU-Finanzaufseher sollen mehr Macht bekommen

Die Unterhändler der EU-Mitgliedstaaten und des Europäischen Parlaments haben sich auf eine Reform der Europäischen Finanzmarktaufsicht verständigt. Die drei EU-Aufsichtsbehörden sollen mehr Mitspracherechte und Kompetenzen erhalten.

<https://www.fondsprofessionell.de/news/recht/headline/eu-finanzaufseher-bekommen-mehr-macht-151844/>

European banks support EU priorities in sustainable finance

The European Banking Federation wishes to underline its full support for the global approach to sustainable finance for the EU-level actions and initiatives in this field. European banks share the view of the European Commission and fully support the priorities that have been identified, in particular the need for more international coordination and effective deployment of private capital toward sustainable investments and developing digital services as part of the solution for mobilizing sustainable finance across the globe.

<https://www.efbf.eu/medacentre/european-banks-support-eu-priorities-in-sustainable-finance/>

ESMA creates network on sustainability regulation

The European Securities and Markets Authority (ESMA) has set up a network of regulators focused on sustainability. The Coordination Network on Sustainability (CNS) will work with national competent authorities developing policy and integrating sustainability considerations into financial regulations.

<http://www.funds-europe.com/news/esma-creates-network-on-sustainability-regulation>

GESTION D'ACTIFS

Swiss Asset Managers' Survey: _

Les placements alternatifs et les actions ont le vent en poupe

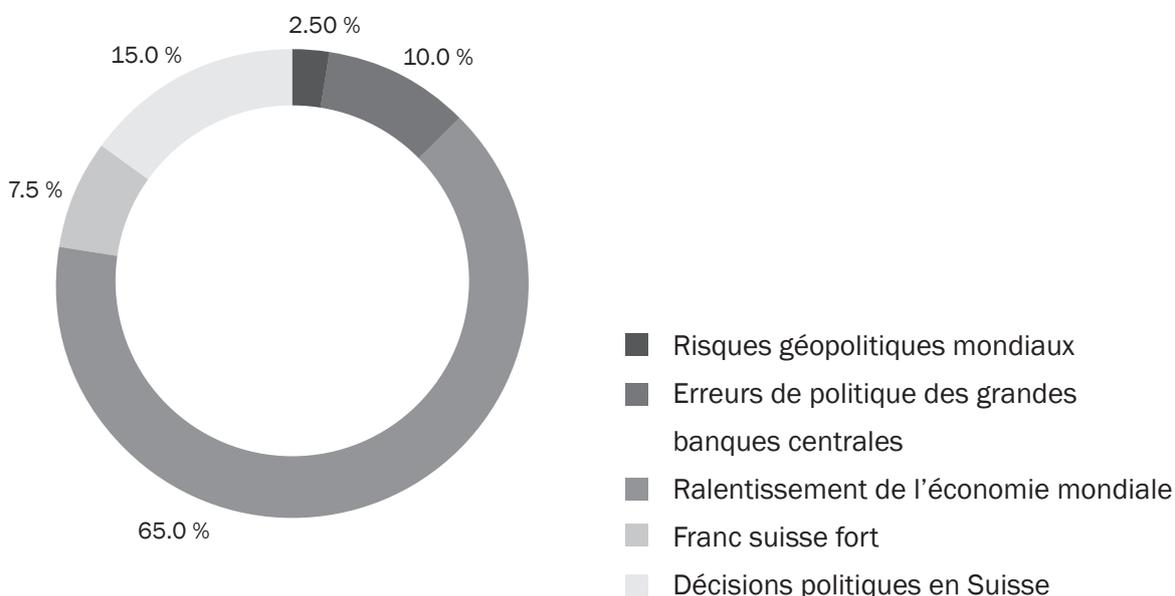
Par le biais de la Swiss Asset Managers' Survey, la plateforme Asset Management Suisse a lancé une enquête semestrielle auprès des entreprises de gestion d'actifs sises en Suisse afin d'identifier les évolutions économiques et de politique monétaire ainsi que les tendances sur les marchés financiers.

Des experts en placements de 40 entreprises de gestion d'actifs (qui administrent en tout plus de 2000 milliards de francs en Suisse) ont répondu à la première enquête, qui a donné lieu à des résultats intéressants et parfois étonnants.

Économie et géopolitique

Les effets de l'incertitude géopolitique sur la Suisse ne sont jugés problématiques que par un petit tiers des personnes interrogées. Ils figurent même en dernière position parmi les risques majeurs pour notre économie, tandis que le ralentissement annoncé de l'économie mondiale ainsi que les (mauvaises) décisions politiques prises en Suisse s'inscrivent en tête. En revanche, les éventuelles erreurs d'appréciation des banques centrales en matière de politique monétaire ainsi que l'évaluation actuelle du franc suisse ne suscitent guère d'inquiétudes.

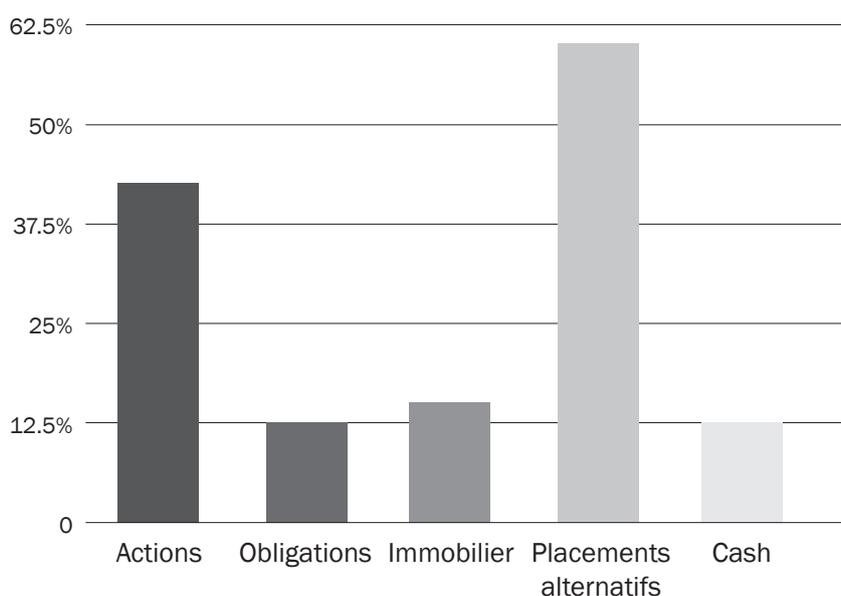
Où voyez-vous actuellement les plus grands risques pour l'économie suisse?



Marchés financiers et allocation des actifs

À douze mois, plus des trois quarts des gestionnaires d'actifs interrogés anticipent des rendements de l'ordre de 0 à 7% sur les actions suisses. Ils semblent continuer de miser sur un environnement de politique monétaire favorable – ce facteur devance d'ailleurs la croissance économique parmi les principaux moteurs de rendement. Aucune fluctuation majeure des taux d'intérêt à long terme n'est attendue en Suisse sur les douze prochains mois, et la monnaie nationale devrait rester forte. L'évolution la plus probable est, selon les experts, une appréciation du dollar américain par rapport au franc suisse. S'agissant de l'allocation des actifs, on prévoit une hausse des placements alternatifs et des placements en actions, avec un recours accru aux fonds de placement gérés activement.

Quelle catégorie d'actifs prévoyez-vous de pondérer plus fortement dans le cadre de l'allocation des actifs au cours des six prochains mois?



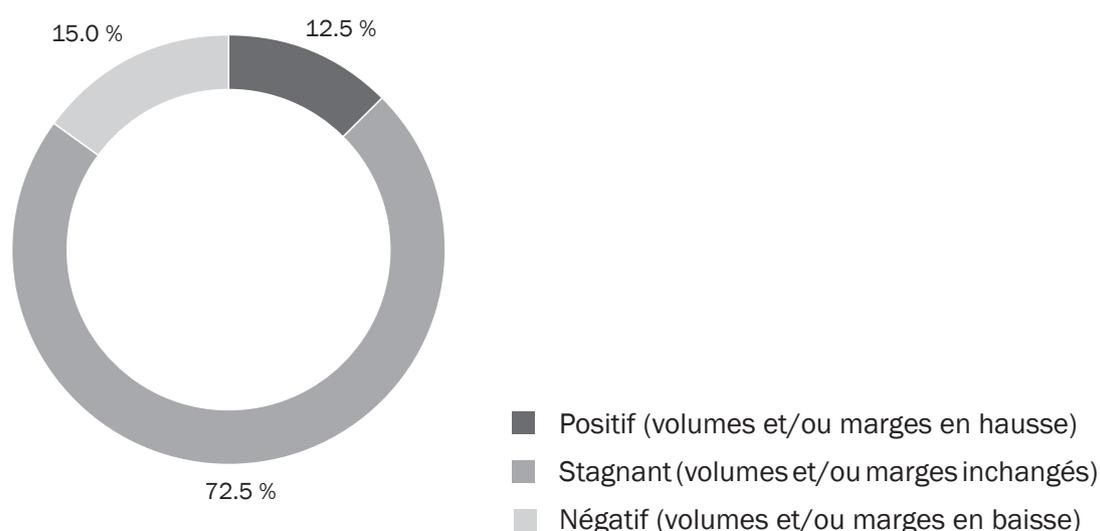
Politique monétaire

Environ 60% des gestionnaires d'actifs interrogés considèrent que la politique monétaire actuelle de la BNS est appropriée. En revanche, plus d'un sur trois préconise d'opter d'ores et déjà pour une approche plus restrictive. Mais cela semble relever du vœu pieux pour le moment, comme le montrent les réponses concernant la date probable de suppression des taux négatifs par la BNS: les personnes interrogées, dans leur immense majorité, pensent qu'elle interviendra au plus tôt en 2021, voire ultérieurement. En outre, plus de la moitié des experts considèrent que le franc suisse est évalué à sa juste valeur.

Perspectives pour le secteur de la gestion d'actifs

L'optimisme est mesuré quant à l'évolution du secteur de la gestion d'actifs en Suisse: les trois quarts des personnes interrogées s'attendent à une stagnation des volumes et des marges. Les prévisions quant aux effectifs reflètent elles aussi cette circonspection: 60% des établissements n'entrevoient ni hausse, ni baisse de leurs effectifs. Les experts jugent positif le rôle joué par la gestion d'actifs au niveau des institutions de prévoyance: ainsi, près des trois quarts des gestionnaires d'actifs interrogés pensent qu'ils contribuent à améliorer les rendements des caisses de pension suisses.

Quelles sont vos attentes concernant l'évolution de l'environnement économique de la gestion d'actifs en Suisse au cours des douze prochains mois?



Placements durables

Dans le domaine des placements durables, la demande des clients est considérée comme le principal moteur de croissance, suivie des prescriptions réglementaires attendues. Parmi les gestionnaires d'actifs interrogés, 60% comptent déjà plus de 10% de placements durables dans leurs portefeuilles, mais la majorité des experts n'escomptent ni un impact positif, ni un impact négatif des critères de durabilité sur la performance.

Numérisation et cryptomonnaies

Interrogés sur les effets de la numérisation sur les modèles d'affaires, les gestionnaires d'actifs répondent que le domaine «Operations» sera le plus touché, suivi des domaines «Distribution» et «Investment Management». Ils ne sont qu'une petite minorité à penser qu'une allocation typique des actifs intégrera les cryptomonnaies à l'avenir. Pour une bonne moitié d'entre eux, les cryptomonnaies resteront une catégorie de placements exotique pour quelques investisseurs, tandis que les autres (environ 40%) pensent que les cryptomonnaies correspondent à un simple phénomène de mode et sont appelées à disparaître.

La Swiss Asset Managers' Survey

Cette enquête vise à collecter et évaluer les estimations des principaux experts de la gestion d'actifs suisse. Elle se focalise sur les évolutions économiques et géopolitiques, les tendances sur les marchés financiers ainsi que le contexte dans lequel se trouve le secteur. Menée semestriellement par la plateforme Asset Management Suisse, elle s'adresse exclusivement aux entreprises du secteur de la gestion d'actifs helvétique.

Les résultats complets de l'enquête peuvent être consultés sur www.amp-switzerland.ch.



LA SFAMA EN INTERNE

Membres

Le Comité et le Conseil de Direction ont le plaisir d'annoncer que les entités suivantes sont venues élargir le cercle des membres de la SFAMA au printemps:

- Clearstream Banking S.A.
- Harmonic SA

Commissions d'experts

Les commissions d'experts proposent aux directeurs et aux succursales des aides à la décision concernant leurs domaines d'activité respectifs. Les différentes commissions d'experts sont/étaient activement impliquées dans les domaines suivants.

Alternative Investments

Régis Martin

- Finalisation et envoi de la nouvelle brochure relative aux placements alternatifs
- Discussion concernant les thèmes clés que sont les fonds spéculatifs et les matières premières
- Préparation d'un événement organisé avec l'AIMA le 13 juin à Genève

ETF et investissements indexés

Markus Götschi

- Finalisation des adaptations relatives à l'OPCC dans le contexte de la LSFIn et de la LEFin
- Poursuite des discussions sur la nécessité d'une cotation de l'ensemble des classes de parts suisses

Fonds de placement immobiliers

Roger Hennig

- Accréditation de personnes physiques et morales en tant qu'évaluateurs
- Remaniement de la directive relative aux fonds immobiliers en tenant compte de la LEFin/LSFin

Processes & Operations

Daniel Lüdin

- Brexit
- Remaniement de directives de la SFAMA spécifiques à certains produits en tenant compte de la LEFin/LSFin

Risk Management

Martin Jufer

- Discussion des approches de gestion des risques de différents établissements et déduction des meilleures pratiques
- Préparation d'un événement spécialisé consacré à la gestion des risques en juin

Droit & Compliance

Diana Imbach a. i.

- Discussion concernant le projet de L-QIF (Limited Qualified Investor Fund) suisse
- Discussion de diverses questions liées à la mise en œuvre de la LEFin/LSFin, notamment concernant la qualification de l'activité des directions de fonds comme une prestation financière, les délais transitoires et les thèmes relatifs aux assurances
- Échange au sujet de la pratique relative aux droits de consultation accordés aux établissements étrangers qui délèguent ainsi qu'aux autorités de surveillance compétentes pour ceux-ci (inbound)

Droit & Compliance Asset Management

Jasmin Djalali

- Discussion relative à la capacité des fonds et de la gestion d'actifs suisses à s'exporter
- Discussion concernant le projet de L-QIF (Limited Qualified Investor Fund) suisse
- Discussion au sujet de diverses questions liées à la mise en œuvre de la LEFin/LSFin

Impôts

Hanspeter Kurz

- Audition concernant la nouvelle circulaire «Déchéance du droit au remboursement de l'impôt anticipé des personnes physiques selon l'article 23 LIA (version du 28 septembre 2018)» de l'AFC
- Consultation relative aux ordonnances RFFA

Distribution & Marketing

Markus Signer

- Poursuite de la discussion concernant les changements en matière de distribution induits par la LEFin/LSFin (passage d'une «distribution» à une «offre»)
- Traitement approfondi de la thématique des plateformes de fonds
- Activités Twitter sur des thèmes actuels liés aux fonds de placement

Manifestations à venir

9e Swiss Fund Golf Cup

Jeudi 29 août 2019

Golf du lac de Sempach, Hildisrieden

GIPS Standards Day 2020

Mardi 22 octobre 2019

Hôtel Metropol, Zurich

GIPS Standards Day 2020

Mardi 29 octobre 2019

Credit Suisse Forum Genève

Swiss Fund Day 2019

Jeudi 21 novembre 2019

Park Hyatt, Zurich

GIPS Day 2019

Mardi 26 novembre 2019

Hôtel Metropol, Zurich

Les détails des événements seront publiés sur Internet le moment venu.

<http://www.sfama.ch/fr/evenements>



VU POUR VOUS

Friends of Funds

Un partenariat de longue date existe entre ce forum de discussion neutre et la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA. Les dates et sujets retenus jusqu'à fin juin pour Zurich et jusqu'à la fin de l'année pour Genève sont les suivants:

Manifestations à Zurich (cycles 32/33)

- 25.06.19 Mise à jour juridique: qu'est-ce qui va changer pour nous?
- 27.08.19 Les investissements à long terme et leur potentiel sur le marché
- 01.10.19 Mise en place d'un système moderne d'externalisation dans le domaine des fonds et de la gestion d'actifs: à qui faire appel?
- 29.10.19 La numérisation, les mégadonnées et l'intelligence artificielle peuvent-elles générer un alpha substantiel?
- 26.11.19 Mise à jour juridique
- 28.01.20 Quelle influence le nouveau droit des marchés financiers exerce-t-il sur les activités de conseil en placement et de gestion de fortune?

Manifestations à Genève (cycle 13)

- 10.09.19 Quelle stratégie pour les placements obligataires aujourd'hui?
- 03.12.19 Placements immobiliers indirects en Suisse – Forces et faiblesses dans les marchés actuels

Vous trouvez des informations supplémentaires sur les manifestations précitées sur le site Internet du Forum, sous www.friends-of-funds.ch.

Nouvelles rubriques

Le site Internet a été modernisé et complété par de nouvelles fonctionnalités en début d'année. Les utilisateurs ont désormais la possibilité de télécharger des documents tels que des études, des rapports de recherche, des fichiers PowerPoint ou des résultats d'enquête des partenaires. Ces documents sont répartis dans les quatre rubriques «Investment Center», «Service Center», «Education Center» et «News Center».

Calendrier des événements gratuit

Le forum «Friends of Funds» propose à nouveau un «calendrier des événements» neutre indiquant les manifestations de l'industrie des fonds et de la finance en Suisse. Il contient des événements de tous types (y compris des manifestations destinées à un public défini). Si vous connaissez des dates de présentations, de conférences de presse, de congrès, d'anniversaires ou d'autres événements, vous pouvez les faire publier gratuitement sur www.friends-of-funds.ch.

www.friends-of-funds.ch

Événements / Votre manifestation

Aktiv-Passiv-Debatte: Morningstar vergleicht Endabrechnungen

Eine neue Kennziffer ermöglicht es, die Gesamtkostenbelastung von Fonds zu prüfen. Die Rating-Gesellschaft Morningstar hat die Messzahl nun europaweit für Aktien-, Obligationen-, Misch- und alternative Fonds analysiert – und mit den Kosten der passiven Konkurrenz abgeglichen.

<https://www.fondsprofessionell.de/news/vertrieb/headline/aktiv-passiv-debatte-morningstar-vergleicht-endabrechnungen-152126/>

Morningstar publishes 'Guided Tour' of Europe's ETF market

Morningstar has published the third edition of its «A Guided Tour of the European ETF Marketplace», which analyses trends in asset growth, product proliferation and investment stewardship.

News:

<https://www.investmenteurope.net/research/4002305/morningstar-publishes-guided-tour-europe-etf-market>

Download link:

<https://www.morningstar.com/lp/guided-tour-europe-an-etf-marketplace>

Fonds: l'offensive des indices

Les gourous de la gestion d'actifs ont du plomb dans l'aile depuis quelques années. Une étude menée par l'ICI montre à quel point le changement de pondération a affecté les rendements obtenus par les gestionnaires.

Article (en allemand):

<https://www.finews.ch/news/finanzplatz/35852-in-dex-fonds-etf-gebuehren-marktanteil-vergleich-studie-usa>

Étude (en anglais):

<https://www.ici.org/pdf/per25-01.pdf>

Europas stärkste Asset-Management-Marken

Blackrock, J.P. Morgan Asset Management und Fidelity sind aus Sicht von Drittfonds-Anbietern die stärksten Marken im europäischen Asset Management. Das geht aus dem Fund Brand Report 50 hervor, in dem das Unternehmen Broadridge Financial Solutions zum achten Mal rund 900 der wichtigsten Fondsselektoren nach ihrer Einschätzung befragt hat. Die ersten drei Asset Manager und der Viertplatzierte Pictet hielten damit alleamt ihre Führungspositionen.

<https://www.dasinvestment.com/fund-brand-50-das-sind-europas-staerkste-asset-management-marken/>

Étude: un tiers des postes du secteur des fonds devraient disparaître à cause de la numérisation

L'automatisation des processus s'accélère, et le secteur de la finance n'est pas épargné par cette tendance. Selon la société d'analyse Opimas, un cinquième des postes de travail du secteur seront supprimés au cours des dix prochaines années. Le domaine de la gestion d'actifs sera particulièrement touché, avec un tiers des postes concernés.

Article (en allemand):

<https://www.fondsprofessionell.de/news/unternehmen/headline/studie-digitalisierung-fegt-ein-drittel-der-jobs-im-fonds-geschaeft-weg-153346/>

Étude (en anglais):

<http://www.opimas.com/research/472/detail/>

New EFAMA / ALFI brochure

The new brochure «Asset management: financing citizens, communities and the European economy» identifies areas of society where asset managers can play a role or do more, but where the asset management sector would need the help of legislators.

http://www.alfi.lu/sites/alfi.lu/files/ALFI_EFAMA_Booklet%20EN_New%20BAT.pdf

BVI: Leitfaden für Cybersicherheit erstellt

Technologie verändert das Asset Management in einer nie dagewesenen Geschwindigkeit und Größenordnung. Das globale regulatorische Umfeld für Cybersicherheit und Datenschutz wird immer komplexer und fragmentierter. Das BVI hat dazu einen Leitfaden publiziert.

<https://www.bvi.de/regulierung/positionen/digitalisierung/>

SSF publishes Swiss Sustainable Investment Market Study 2019

In the 2019 edition of the Swiss Sustainable Investment Market Study, SSF provides in-depth insights into recent market developments. The study reveals a sharp increase in the total volume of sustainable investments (SI), highlighting the growing importance of sustainability within the Swiss financial industry.

http://www.sustainablefinance.ch/en/swiss-sustainable-investment-market-study-2019-_content---1--3037--17007.html

Enquête de Natixis sur l'investissement responsable: les investisseurs veulent le meilleur des deux mondes

Pour les particuliers, l'investissement responsable (qui repose sur des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) constitue le meilleur de deux mondes. Selon eux, cette approche peut les aider à investir conformément à leurs convictions personnelles tout en ayant le potentiel pour générer les performances nécessaires à la réalisation de leurs objectifs financiers.

<https://www.im.natixis.com/fr-ch/recherche/rapport-2019-sur-lapproche-esg>

ESG: The changing climate of investment advice

For ESG to spread across the pensions industry, schemes must be led by their investment consultants, campaigners say. The pressure stems indirectly from pension fund clients, who face greater regulatory pressure to act proactively as investors on climate change.

News:

<http://www.funds-europe.com/march-2019/esg-the-changing-climate-of-investment-advice>

Study:

<https://www.mercer.com/our-thinking/wealth/climate-change-the-sequel.html>

Recueil Informations fiscales de l'AFC

L'équipe Documentation et Information fiscale a mis à jour l'article «Impôt fédéral anticipé» du recueil Informations fiscales. Celui-ci explique notamment les mécanismes de prélèvement et de remboursement de l'impôt anticipé.

<https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/allgemein/steuer-informationen/fachinformationen/schweizerisches-steuer-system/dossier-steuerinformationen.html>

FATCA – New GAO Report on Foreign Asset Reporting

The U.S. Government Accountability Office (GAO) has issued its final report addressing these topics, entitled Foreign Asset Reporting: Actions Needed to Enhance Compliance Efforts, Eliminate Overlapping Requirements, and Mitigate Burdens on U.S. Persons Abroad. This work addresses – among other things – IRS's efforts to use FATCA-related information to improve taxpayer compliance; the extent to which Treasury administers overlapping reporting requirements on financial assets held overseas; and the effects of FATCA implementation unique to U.S. persons living abroad.

https://www.gao.gov/products/GAO-19-180?utm_source=onepager&utm_medium=email&utm_campaign=email_%20si





Rédaction

Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA
Case postale, CH - 4002 Bâle
Tél. +41 61 278 98 00
office@sfama.ch
www.sfama.ch

Présentation et réalisation

R Consult Sàrl
Markus Röthlisberger
Case postale, CH - 5022 Rombach
Tél. +41 62 827 37 47
Fax +41 62 827 17 72
roethlisberger@r-consult.ch

Opinion de l'auteur

Les articles cités ou les renvois aux sources correspondantes ne reflètent pas nécessairement les vues de la SFAMA.

Responsabilité

Toute responsabilité est rejetée quant à l'exactitude des textes et chiffres, notamment concernant les contributions provenant de sources tierces. La présente version française est une traduction du document original en allemand.

Copyright

La réimpression et la reproduction de contenus (même sous forme d'extrait) sont autorisées en citant la source d'origine.

Social Media

Suivez la SFAMA en allemand et en anglais sur Twitter (@SFAMAinfo) ou LinkedIn.

Les SFAMA News paraissent quatre fois par année (mars, juin, septembre, décembre) en allemand, français et anglais. Téléchargement et possibilité d'abonnement par la site internet sur www.sfama.ch